

COMMUNICAFORM

BY

Design&-Moi

LIVRET D'ACCUEIL

Des formations de demain, pour vous, aujourd'hui

Sommaire

| | |
|---------------------|----|
| Intro | 5 |
| Présentation | 6 |
| Notre équipe | 9 |
| L'organisme | 11 |
| Nos formation | 17 |
| Adaptation | 19 |
| Direction, Map | 21 |
| Règlement intérieur | 29 |

“

CommunicaForm by Designet-Moi est une structure issue d'une agence publicitaire. Nous mettons à profit notre savoir-faire depuis plusieurs années dans la publicité afin d'enseigner aux dirigeants, cadres et exécutants les principes fondamentaux liés à notre métier.

CommunicaForm est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Pour votre épanouissement et pour la qualité du déroulement de votre formation en présentiel, nous avons créé ce livret d'accueil qui vous informe de notre dispositif d'intervention en formation.

Il vous permet de connaître toutes les informations pratiques et les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation. Il vous permet également de trouver facilement les solutions logistiques et techniques qui ont été mises en place afin que cette période de formation se déroule dans les meilleures conditions.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous.

L'équipe CommunicaForm By Designet-Moi.

PRÉSENTATION

La mission

La publicité est si large que l'on s'y perd, à nous de vous montrer le chemin afin de l'intégrer à vos structures.

Nos formations mettent en avant les métiers du monde de la publicité, des compétences logiciels jusqu'à l'optimisation de votre workflow en parlant du « mindset » ou de sociologie et d'imaginaire de marque.

Vos équipes sortiront de chez Communicaform plus compétentes et bien plus avisées, mais surtout plus performantes !

Nous accompagnons les demandeurs d'emploi et les salariés durant toutes les périodes de leur vie professionnelle : insertion, professionnalisation ou reconversion.

Pour cela, nous nous attachons à anticiper les métiers et les compétences de demain afin de vous accompagner au mieux dans l'évolution de vos compétences.

Nous développons aussi des formations qui ont pour but l'élévation de la personne que se soit financier ou psychologique, dans le monde du travail, de l'entrepreneuriat ou personnel.

Nos formateurs sont tous issus du terrain, leur métier, leur expertise seront mis à profit afin d'optimiser votre entreprise et ses collaborateurs.

Nos locaux sont situés dans un endroit calme, entourés de forêt, afin de profiter d'une sérénité et d'une concentration maximale lors des formations.

La salle ne dépasse pas 6 élèves, en plus du formateur, soit un petit groupe pour une meilleure prise en charge de chacun d'entre eux.

Proximité

Depuis notre création, nous avons toujours été proches de nos clients.

Écouter leurs besoins est pour nous essentiel et nous permet d'améliorer sans cesse nos formations. Notre souhait d'être et de rester un organisme de formation à taille humaine nous permet d'offrir réactivité et souplesse à nos clients.

Innovation

L'innovation est aussi l'une de nos valeurs fondatrices.

Notre expérience dans notre secteur d'activité nous conduit à rechercher constamment de nouveaux outils pédagogiques et de nouveaux thèmes de formation dans un objectif unique : l'amélioration continue de nos prestations.

Intégrité

L'intégrité est une valeur qui imprègne tous nos formateurs et qui se traduit par une manière d'être, une recherche permanente de réflexion et une remise en question continue.

Qu'il s'agisse d'innover ou d'entreprendre, nous le faisons avec intégrité. Ce souci fondamental d'efficacité et d'éthique contribue au bien-être des personnes formées et de nos formateurs.

NOTRE ENGAGEMENT DÉMARCHE QUALITÉ

Afin de garantir la qualité de nos prestations, nous nous attachons à respecter plusieurs engagements :

Satisfaction clients

Chaque membre de CommunicaForm By Designet-Moi veille à assurer une qualité de service optimale avec un seul but : répondre aux besoins et à la satisfaction de l'ensemble de nos clients.

Qualité de nos formations

Nous avons à cœur de proposer à nos clients une offre riche et variée, dispensée par des intervenants qualifiés afin d'être l'atout essentiel au développement de leurs compétences.

Veille informationnelle

Une veille informationnelle et technologique est mise en place au niveau de tous les services pour adapter, anticiper et faire évoluer notre offre en phase avec les exigences et attentes de nos clients.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le réchauffement climatique confronte la société actuelle à réduire l'impact que l'Homme a aujourd'hui sur son environnement.

Si chacun est individuellement concerné dans ses choix de vie, nous le sommes tous professionnellement dans nos activités, au sein de chaque entreprise, chaque collectivité, chaque institution.

CommunicaForm By Designet-Moi a choisi de mettre en place une politique de développement durable. Nos choix de fonctionnement ont donc des répercussions sur notre environnement économique, social et sur nos conditions de travail.

Aussi, l'équipe CommunicaForm By Designet-Moi s'est engagée à :

- Mesurer et réduire la consommation d'énergie (eau, électricité) de ses établissements
- Procéder au tri sélectif des déchets et à les réduire
- Privilégier le papier recyclé
- Sensibiliser à la consommation d'énergie nos différents interlocuteurs dont les stagiaires de la formation

NOTRE ÉQUIPE

Les formateurs ont été choisis pour leurs qualités et leurs expériences professionnelles. Ils maintiennent régulièrement leurs connaissances dans leur domaine d'activité.

Nous accompagnons nos formateurs dans la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations soient concrètes et opérationnelles. Ensemble durant votre formation, ils enrichissent et élargissent votre vision du sujet traité par leurs propres expériences, méthodologies de travail et réflexions qu'ils mènent au quotidien.



M. Puxeddu Arnaud

Chez CommunicaForm je suis : **Fondateur et formateur**

Fonction : Designer, Directeur de création, référent handicap et Directeur de l'agence Designet-Moi ainsi que de CommunicaForm

Détenteur de licence et Master RNCP niveau 2 ; Designer graphique et multimédia à L'ESDAC Aix-en-Provence

Mots-clés en relation avec les formations chez CommunicaForm :

Design, entrepreneuriat, photo publicitaire, spot pub, campagne vidéo web, image digitale, logiciel de design, business model, marketing, plan de communication, MAO, PAO, Imaginaire de marque, imagineers.

Mme Lemoine Sarah

Fonction : Designer et Community Manager chez Tata Gisèle bijoux
Détentrice du BTS et Licence Multimédia en Communication

Mots-clés en relation avec les formations chez CommunicaForm :
Design, photo, image digitale, logiciel de design, PAO

Chez CommunicaForm je suis : **formatrice occasionnelle**

M. Quentin Evrard

Fonction : Gérant et Blogueur chez levarois.com, Gestion de site web, Rédacteur web, Community Manager
Détenteur du DUT Métier du Multimédia et de l'Internet

Mots-clés en relation avec les formations chez CommunicaForm :
Design, entrepreneuriat, photo publicitaire, campagne vidéo web, image digitale, réseaux sociaux

Chez CommunicaForm je suis : **formateur occasionnel**

M. Ugo Casini

Fonction : Gérant et Videaste chez Ugo Casini videomaker, DJ Alaskaz
Détenteur de la formation Vidéaste et Monteur du Cadase

Mots-clés en relation avec les formations chez CommunicaForm :

Entrepreneuriat, photo, campagne vidéo web, montage vidéo, prise de vue, matériel photo et vidéo, musique électronique, montage audio, MAO

Chez CommunicaForm je suis : **formateur occasionnel**

M. Marvin Anello

Fonction : Accompagnement en marché financier et crypto monnaie
Détenteur de la formation Igenius et de son expérience en tant qu'Ambassador chez Igenius.

Mots-clés en relation avec les formations chez CommunicaForm :

Entrepreneuriat, éducation financière, marché boursier, crypto monnaie, Forex, NFT, Web 3.0, IA

Chez CommunicaForm je suis : **formateur occasionnel**

Mde Myriam PERNICE

Fonction : Formatrice, designer et Community manager

Mots-clés en relation avec les formations chez CommunicaForm :

Design, photo, logiciel de design, PAO, réseaux sociaux

Chez CommunicaForm je suis : **formatrice occasionnelle**

Mde Marine MICHAUD

Fonction : Formatrice, réseaux sociaux et marketing

Mots-clés en relation avec les formations chez CommunicaForm :

Réseaux sociaux, stratégie digital, communauté digital

Chez CommunicaForm je suis : **formatrice occasionnelle**

L'ORGANISME DE VOTRE FORMATION

CONTENU DE VOTRE FORMATION

À l'inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous avez renseigné (ou votre employeur) un questionnaire d'analyse de vos besoins afin de :

- Valider les objectifs de la formation que vous allez suivre
- Anticiper les connaissances et les compétences visées
- Exprimer d'éventuelles attentes ou souhaits autour d'une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.

Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap physique ou la maîtrise de la langue française. Une assistance en accord a été au préalable envisagée au cas par cas. Une convention de formation a été éditée pour chaque module et à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation, mettant en parallèle les objectifs de formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

CONVOCATION À LA SESSION DE FORMATION

La convocation à la session de formation que vous vous apprêtez à suivre vous a été adressée par e-mail (ou à votre employeur). Elle mentionne :

- Le titre de la formation
- Le type de formateurs
- Les coordonnées de votre contact CommunicaForm by Designet-Moi
- Les objectifs opérationnels visés
- Les modalités de l'évaluation des nouveaux acquis
- Le planning indiquant les dates et durées ainsi que les heures et les lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation réalisée en distanciel

La convocation fait également mention de l'invitation à recevoir par mail pour se connecter à la plateforme de votre classe virtuelle. Sont aussi annexés à celle-ci, sous format PDF, le présent livret d'accueil et le guide de connexion à la plateforme de classe virtuelle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Nos démarches de formation sont personnalisées et s'intègrent à l'intérieur d'une action globale qui déploie les compétences acquises dans le travail au quotidien.

Le questionnaire d'analyse de votre besoin de formation, que vous nous avez fait parvenir, a été transmis à vos formateurs. Si vos demandes sont d'intérêt général et entrent dans le champ du programme que vous avez choisi, elles sont intégrées par l'intervenant au contenu de la formation.

DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION

Votre formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation avec un échange sur la formation à venir. Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Les supports de formation ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.

Le formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque formation s'organise autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques :

- Dispositifs d'expérimentation
- Exercices d'application par des études de cas réels, QCM ou questions ouvertes
- Études et analyses de documents réglementaires ou techniques

Chacun de ces apports pédagogiques fait l'objet d'un corrigé par le formateur et d'un débat sur l'expérience vécue. Il en est de même pour les évaluations intermédiaires des acquis réalisés en fin des modules séquentiels.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation :

- Le nom et l'emplacement ou les chercher des ressources documentaires fournies par votre formateur
- Les liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus.
- Le partage d'écran du formateur pour la présentation de logiciels spécifiques.
- Un récapitulatif des éléments pédagogiques généralement sous forme d'un slider condensé

PRÉSENCE ET ASSIDUITÉ

Les horaires de formation fixés ne peuvent pas être modifiés et restent maintenus pour chaque séquence en distanciel.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par une signature en fin de séquence ou par demi-journée sur la Feuille d'émargement destinée au financeur de votre formation.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire QCM corrigé et argumenté par le formateur.

Votre formateur formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une attestation de fin de formation qu'il vous remet le dernier jour.

L'attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Le cas échéant, l'attestation de compétences vous est remise (ou à votre employeur) dans les 15 jours après la formation après son enregistrement par le service administratif de CommunicaForm by Desinet-Moi.

En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, le responsable de CommunicaForm by Desinet-Moi vous contacte (ou votre employeur) afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin, afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Celle-ci se déroule individuellement en ligne, en cliquant sur le lien d'invitation personnelle de connexion (avec codes d'accès pré renseignés) que vous recevez par mail de CommunicaForm by Desinet-Moi.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les condi-

tions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

À la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, votre formateur réalise un compte-rendu qu'il remet au responsable de la formation afin que l'ensemble soit analysé.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

CommunicaForm by Designet-Moi dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

RÉCLAMATIONS ET DISFONCTIONNEMENTS

Vous souhaitez faire une réclamation ou bien avez noté un disfonctionnement ? Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : puxeddu.arnaud@communication-formation.com, nous vous contacterons dans les meilleurs délais.

VIE PRATIQUE PENDANT VOTRE FORMATION

ACCESIBILITÉ DES SALLES DE FORMATION

La formation en classe virtuelle se déroule sur une plateforme web spécifiquement dédiée à ce type d'activité.

Cet environnement d'enseignement et d'apprentissage créée à distance les conditions d'une formation en salle permettant notamment de :

- Visualiser les supports multimédias téléchargeables
- Réaliser les activités pratiques
- Évaluer les acquis durant et en fin de formation

L'invitation à la connexion sur la plateforme de classe virtuelle est envoyée à votre adresse mail professionnelle. Un guide de connexion est joint à votre convocation.

Pour les formations en présentiel, une salle est mise à disposition au 179 chemin jean court, 83390 Pierrefeu du var. Équipé de toutes les commodités essentiel à l'apprentissage et aux besoin pour la journée. La salle est de pleins pied, est aucun effort traumatisant musculairement vous est demandé pour y accéder. la salle est dans un milieu externe calme et apaisant afin d'étudier de façon efficace.

HORAIRES DE FORMATION

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre convocation où un planning est créé indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation.

La durée maximum d'une séquence en distanciel est de 2h30. Deux séquences par journée peuvent être réalisées entrecoupées par le temps de déjeuner ou de travaux individuels restitués lors de la séquence suivante.

ÉQUIPEMENT RESTAURATION DE LA SALLE

La salle de formation pourra être utiliser pendant la pause repas afin de manger, il est mis à disposition un point d'eau potable, un micro onde et un réfrigérateur.

10 minutes avant la reprise, la salle devra être remise en état de travail par les personnes qui ont effectuer leurs repas à l'intérieur de la salle.

QUELQUES CHIFFRES

À chaud note globale
en 2023

4,9/5

Recueil des questionnaires
de satisfaction en 2023

**Cette formation m'a permis
d'augmenter mon niveau de
connaissance et d'habileté**

4,7/5

Recueil des questionnaires
de satisfaction en 2023

**Diriez vous que la formation vous
a permis d'évoluer**

5/5

Recueil des questionnaires
de satisfaction en 2023

**Recommanderiez-vous cette for-
mation à l'un de vos collègues ?**

4,5/5

Recueil des questionnaires
de satisfaction en 2023

CONTACT



Puxeddu Arnaud
179 Chemin Jean Court 83390
Pierrefeu Du Var
06-61-77-44-69

Declaration d'activité : **93830660583**

Siren :
80900751100011

Communicaform By Designet-Moi

N°Siret 80900751100011 - Code APE : 7022Z
179 chemin Jean court, 83390 Pierrefeu du Var - Tel : 0661774469
Email : puxeddu.arnaud@designet-moi.com - Site internet : communication-formation.com

TÉMOIGNAGES

Pizza Amarena,

Formation d'initiation aux réseaux sociaux d'un point de vue professionnel

“

Jonathan Marx, pizzaïolo et gérant

Permet d'apporter une dimension pro à la gestion de la visibilité sur Internet et apporte les connaissances des mécanismes de référencement des professionnels sur Internet.

“

Théodora Geambasu, cheffe de salle

Savoirs pratiques et immédiatement utilisables pour améliorer la communication sur les réseaux sociaux afin de se démarquer.

Cultivateur en Herbe,

Formation d'initiation aux réseaux sociaux d'un point de vue professionnel et découverte de la photo et vidéo pour les réseaux

“

Amandine Contreau, gérante de Cultivateur en herbe

Excellente formation sur les réseaux sociaux, la photo et vidéo dans un cadre charmant propice à l'apprentissage

Nos formations



- ▶ **Utilisation professionnelle des réseaux sociaux**
- ▶ **Apprendre la photographie pour son entreprise**
- ▶ **Optimisation de photo par la post-production**
- ▶ **Apprendre la vidéo pour son entreprise**
- ▶ **Optimisation de vidéo par la post-production**
- ▶ **Production musicale numérique pour son entreprise**
- ▶ **Utilisation de logiciels de Design pour sa communication**
- ▶ **Installation et utilisation d'un site web type Wordpress**
- ▶ **Communiquer des idées par le dessin à ses équipes**
- ▶ **Coaching création ou reprise de Boîte**
- ▶ **Apprentissage du système Web 3.0**
- ▶ **Sensibilisation et premiers pas en cyber sécurité**

Notre démarche est basée sur du long terme, il est donc normal d'avoir en projet de futures formations qui pourront vous intéresser.

Voici donc une liste de nos projets de formation les plus prometteurs :

- GPEC externe
- Mise en place d'une chaîne de démarchage et de vente
- Développement web
- Développement d'Application
- Enregistrement musical pour bande son
- Pilotage de drone et ses prises de vue
- Psychologie d'entreprise
- Profilage pour le management d'équipe
- Apprentissage du système boursier

Adaptation

► ADAPTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE

1. DÉTERMINATION DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

Avant le début de la formation, nous proposons aux étudiants qui ont un besoin d'accompagnement des adaptations que nous pouvons mettre en place pour qu'ils puissent suivre notre formation de la meilleure des façons.

1. Adaptation des rythmes et temps de formation

2. Adaptation des supports et outils

2. CORRECTION DES ÉVALUATIONS

Nous évaluons régulièrement nos étudiants à travers des quiz qui ont lieu tout au long de la formation. Cela nous permet de repérer les étudiants en difficulté afin de leur proposer une adaptation de l'accompagnement et de l'apprentissage.

En effet, après chaque évaluation, nous prenons le temps de corriger et de repasser chaque erreur afin d'apporter une réponse individualisée à chacun de nos étudiants. Notre choix d'organiser une correction groupée permet de croiser les explications et de donner la parole à nos étudiants, ce qui fait également partie du processus d'apprentissage.

3. DÉBRIEFINGS

Nous organisons des débriefings de façon individuelle si le formateur en sent le besoin. Cela permet au stagiaire de poser ses questions et de notre côté cela nous permet également de voir si l'étudiant a besoin d'un accompagnement individualisé.

► ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Toutes les formations dispensées à Communicaform By Designet-Moi sont accessibles aux personnes handicapées.

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un entretien individuel les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. L'outil retenu pour nous aider lors de cet entretien est un questionnaire à réponses ouvertes.

Aussi, nous pouvons nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés pour accompagner les étudiants en situation de handicap.

Chaque cas est traité individuellement.

Les 5 adaptations que nous pouvons mettre en place :

1) Adaptation des rythmes et des temps de formation

2) Adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports et outils

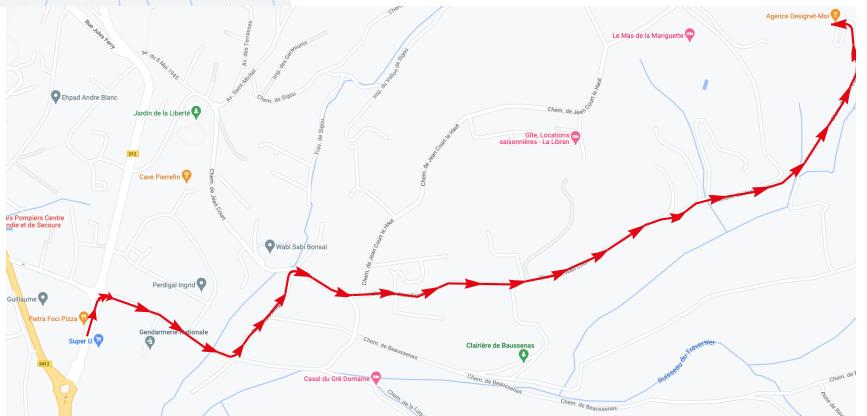
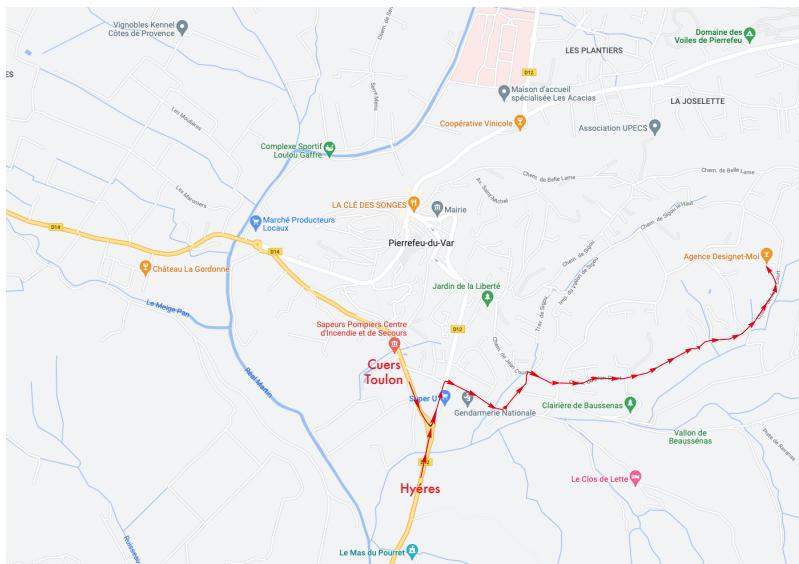
3) Aménagement des règles générales d'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation

4) Aménagement de l'environnement de la formation

5) Aménagement de la structuration de l'équipe pédagogique

Direction, Map

Road Map





3 itinéraires possibles : Hyères > Pierrefeu-du-Var

Temps

00h26

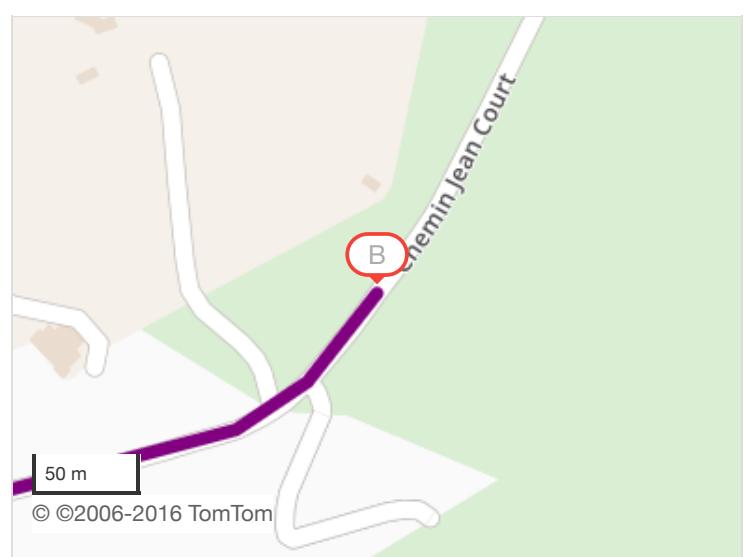
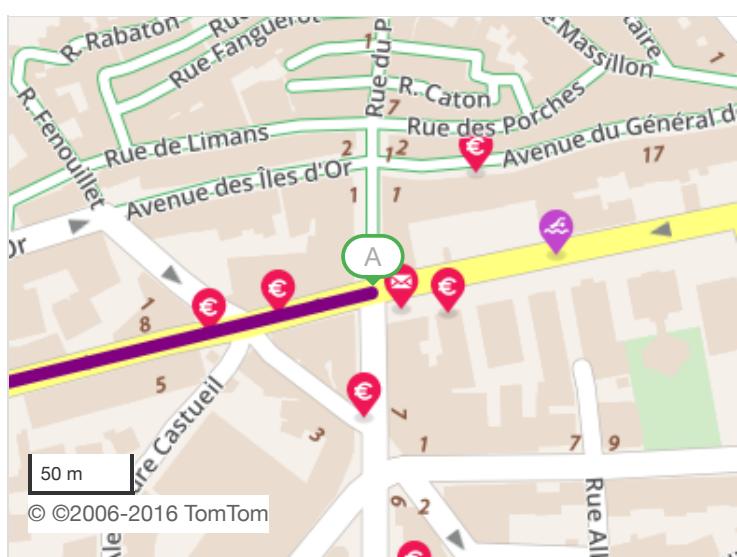
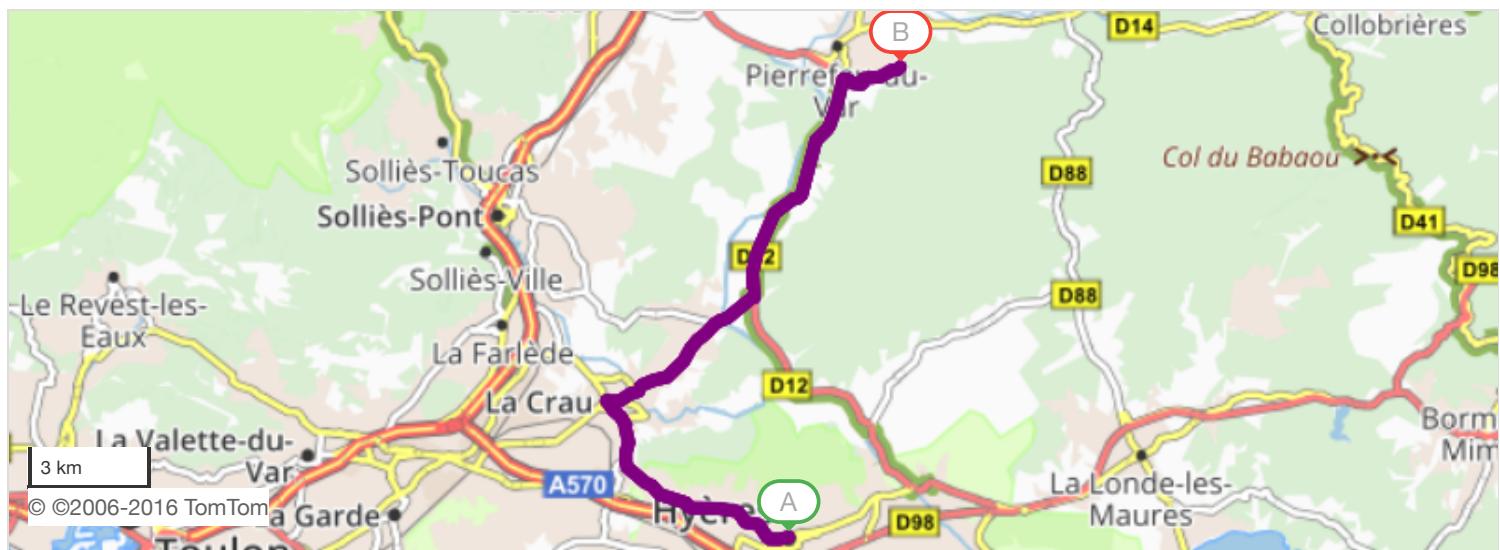
Pas d'impact trafic pour un départ à 14h49

Distance

19 km

Coût estimé

2,60 € (carburant 2,60 €)



Départ: Hyères, Avenue du Docteur Jean-Jacques Perron

Votre téléphone 😊 Faites-le taire ! J'active le mode conduite.

Sortir de Hyères

Continuer sur : Avenue du Docteur Jean-Jacques Perron

🌐 Au rond-point, Avenue des îles d'Or, prendre la 1ère sortie: Avenue des îles d'Or

Continuer sur : D554

⌚ Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.4 km

⌚ Vitesse limitée à 30 km/h

⚠ Succession de virages sur 0.4 km

➡ Continuer à droite: D554



Virage à droite



Virage à droite

Sortie de Hyères

5.4km - 00h08

Traverser La Crau

 Au rond-point, Route d'Hyères, prendre la 1ère sortie: **D554**

 Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.2 km

 Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.3 km

 Prendre à droite: **D29**



 Au rond-point, Voie Villeneuve, prendre la 2nde sortie: **D29**

 Vitesse limitée à 30 km/h

 Vitesse limitée à 30 km/h

Sortie de La Crau

10km - 00h16

Continuer sur : **D29**

D29

11.1km - 00h17

Au rond-point, prendre la 2nde sortie: **D12** 

D12



Succession de virages sur 1 km



Virage à droite

17km - 00h22

Traverser Pierrefeu-du-Var

 Au rond-point, Avenue de Lattre de Tassigny, prendre la 1ère sortie: **Avenue Frédéric Mistral**

Continuer sur : **Chemin du Traversier**

Sortie de Pierrefeu-du-Var

17.6km - 00h24

Prendre à gauche: **Chemin de Beausseras**

 Continuer à gauche: **Chemin de Beausseras**

17.8km - 00h24

Prendre à droite: **Chemin Jean Court**

17.9km - 00h24

Traverser Pierrefeu-du-Var

 Prendre à droite: **Chemin Jean Court**

Continuer sur : **Chemin Jean Court**

 Continuer à droite: **Chemin Jean Court**

Sortie de Pierrefeu-du-Var

Arrivée: Pierrefeu-du-Var, Chemin de Jean Court

Votre ceinture 😊 Bouclez-la! 1 personne = 1 place = 1 ceinture.



3 itinéraires possibles : Toulon > Pierrefeu-du-Var

Temps

00h27 (00h14 sur autoroute)

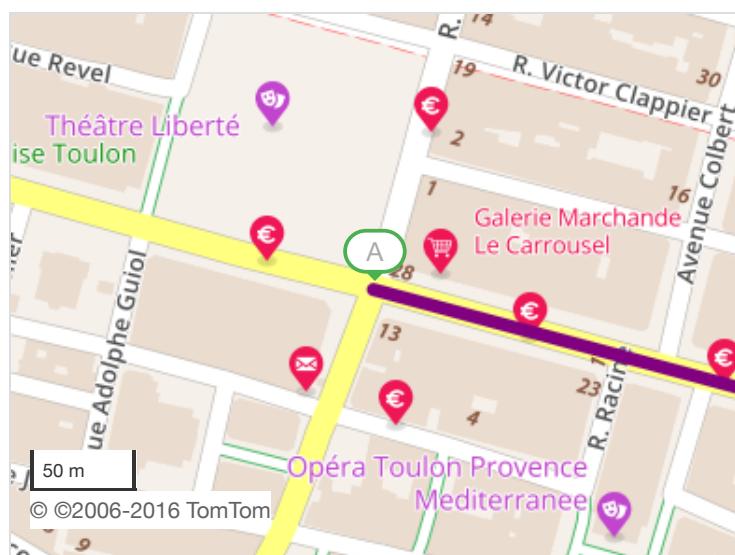
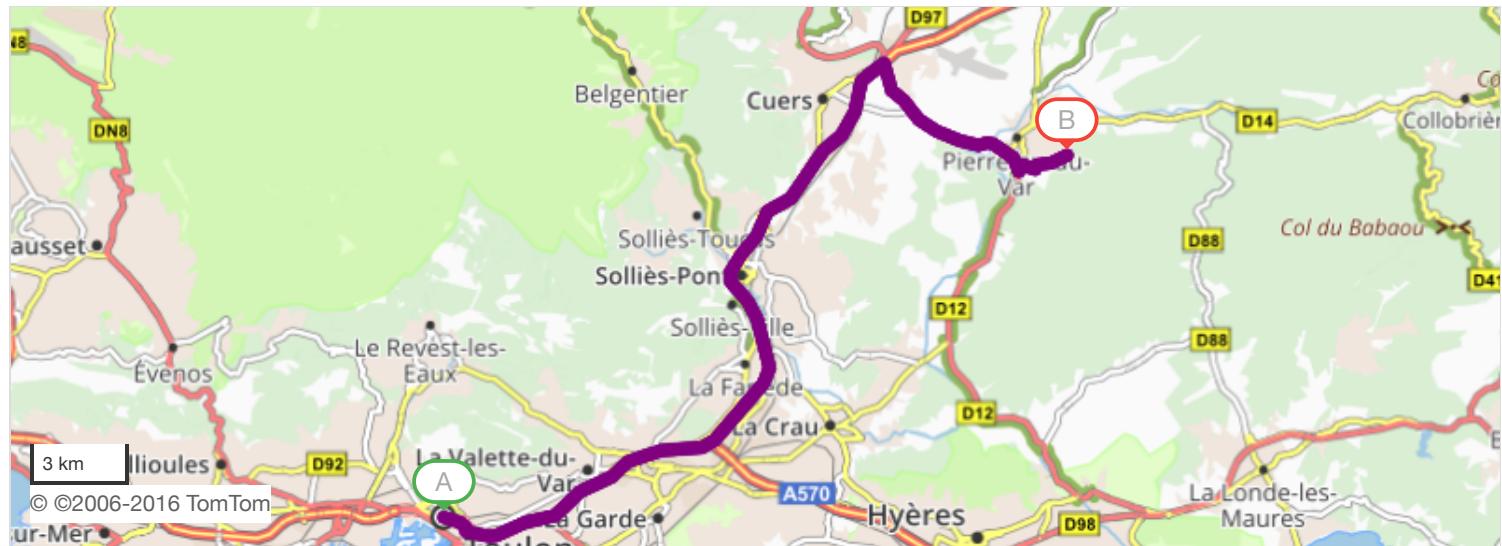
Pas d'impact trafic pour un départ à 14h46

Distance

31 km (21 km sur autoroute)

Coût estimé

3,93 € (carburant 3,93 €)



Départ: Toulon, DN8

Votre téléphone 😊 Faites-le taire ! J'active le mode conduite.

Sortir de Toulon

Continuer sur : **DN8 / Boulevard de Strasbourg**

Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.2 km

Rue du Docteur Louis Puy (Toulon) Zone dangereuse (50 km/h)

Prendre à droite: **Avenue Roger Devoucoux**

Prendre **Avenue Alphonse Juin**

Sortie de Toulon

1.3km - 00h02

Prendre à gauche: **A50** en direction de :



2.5km - 00h03

Continuer sur : **A57**



A57 (Toulon) Zone dangereuse (70 km/h)

Passage à proximité de **La Garde**

Passage à proximité de **Hyères**

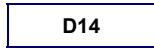
Passage à proximité de **La Farlède**

Prendre **sortie** en direction de :



23.2km - 00h18

Au rond-point, prendre la 1ère sortie: **D14** en direction de :



Virage à gauche

Traversée de **Cuers**

27.8km - 00h22

Au rond-point, prendre la 2nde sortie: **D412**



Succession de virages sur 0.7 km

28km - 00h22

Traverser Pierrefeu-du-Var

Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.2 km

Prendre **D412**

Sortie de Pierrefeu-du-Var

28.9km - 00h24

Au rond-point, prendre la 2nde sortie: **D12 / Avenue de Lattre de Tassigny**



29.1km - 00h24

Traverser Pierrefeu-du-Var

 Au rond-point, Avenue de Lattre de Tassigny, prendre la 1ère sortie: **Avenue Frédéric Mistral**

Continuer sur : **Chemin du Traversier**

Sortie de Pierrefeu-du-Var

29.6km - 00h25

Prendre à gauche: **Chemin de Beaussetas**

 Continuer à gauche: **Chemin de Beaussetas**

29.8km - 00h26

Prendre à droite: **Chemin Jean Court**

29.9km - 00h26

Traverser Pierrefeu-du-Var

 Prendre à droite: **Chemin Jean Court**

Continuer sur : **Chemin Jean Court**

 Continuer à droite: **Chemin Jean Court**

Sortie de Pierrefeu-du-Var

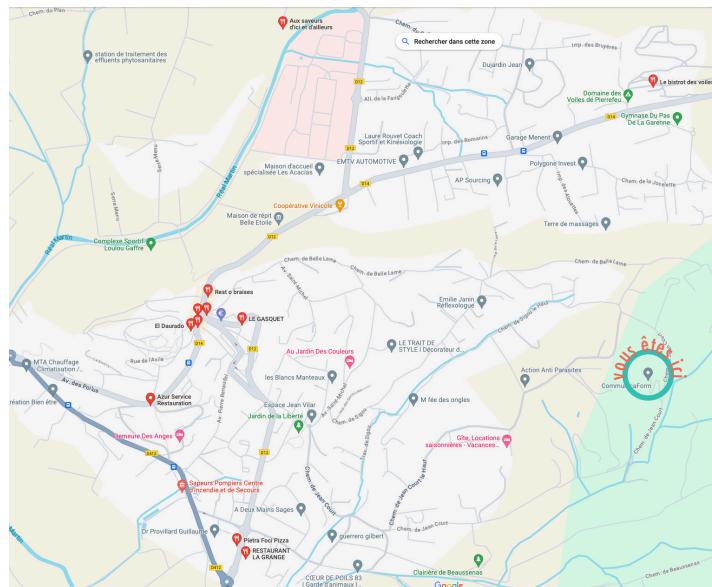
Arrivée: Pierrefeu-du-Var, Chemin de Jean Court

Votre ceinture 😊 Bouclez-la! 1 personne = 1 place = 1 ceinture.

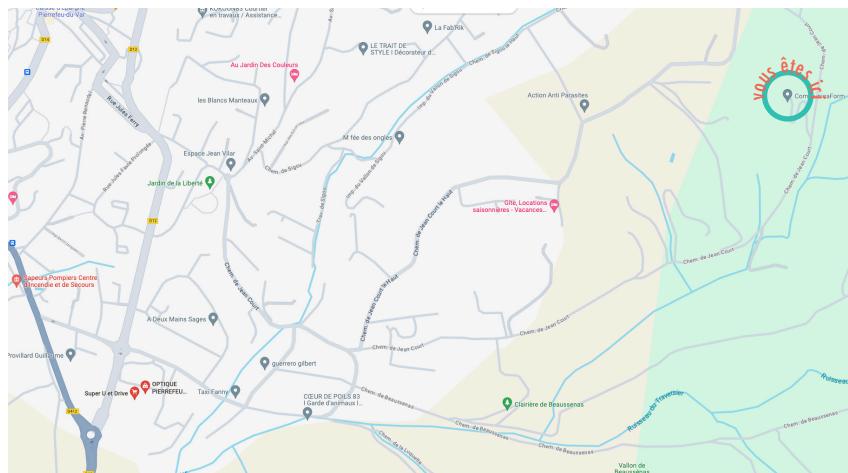
Une fois par mois et avant tout long trajet, pensez à vérifier la pression de vos pneus à froid.

Points de restauration entre 2 et 5 km

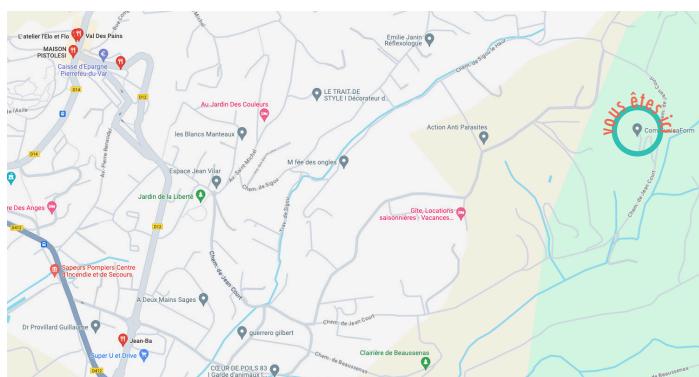
Restaurants



Supermarché



Boulangerie



Règlement intérieur

► RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Personnel assujetti

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par CommunicaForm By Designet-Moi.

2. Conditions générales

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

3. Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Par ailleurs, les stagiaires envoyés en entreprise dans le cadre d'une formation, sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur de l'entreprise.

4. Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

5. Utilisation des machines et du matériel

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance. Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel ou tout incident doivent être immédiatement signalé au formateur qui a en charge la formation suivie.

6. Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie avec, notamment, un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichées dans les locaux de l'organisme de manière à être connues de tous les stagiaires.

Des démonstrations ou exercices sont prévus pour vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et les consignes de prévention d'évacuation.

7. Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme. Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

8. Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

9. Accès au poste de distribution des boissons

Les stagiaires auront accès, au moment des pauses fixées, aux postes de distribution de boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

10. Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours et dans les ateliers.

11. Horaires - Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui a en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles, précisées par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation.

- Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

- En outre, pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'État ou une Région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence et en fin de stage le bilan de formation ainsi que l'attestation de suivi de stage.

12. Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse de la Direction ou du responsable de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

- Y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

13.Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

14.Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

15.Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires ...).

16.Sanction

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- Soit en un avertissement ;
- Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre ;
- Soit en une mesure d'exclusion définitive (il est rappelé que dans la convention passée par l'organisme avec l'État ou la Région, des dispositions particulières sont définies en cas d'application des sanctions énoncées ci-dessus).

Les amendes ou autres sanctions péquénaires sont interdites.

Le responsable de l'organisme de formation doit informer de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;
- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

17.Procédures disciplinaires

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail. Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisagent de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.
- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre re-

commandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

• Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

• La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, celui-ci est constitué en commission de discipline, où siègent les représentants des stagiaires.

• Il est saisi par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

• Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

• La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

18. Entrée en application

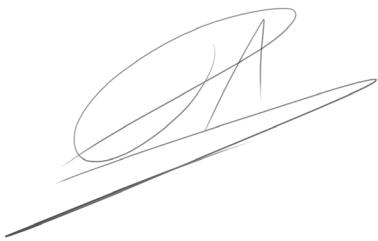
Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 01/01/2022

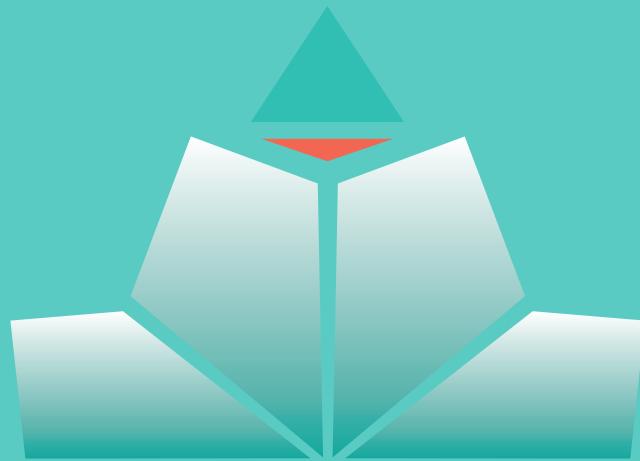
Copie remise au stagiaire le

Nom, prénom et signature du stagiaire

Nom, prénom et signature du Directeur Générale

Puxeddu Arnaud





COMMUNICAFORM

BY

Design&-Moi

Actualisé le 15/05/2023

**M. PUXEDDU Arnaud
179 Chemin Jean Court 83390 Pierrefeu-du-Var**

**06 61 77 44 69 - puxeddu.arnaud@designet-moi.com
<https://communication-formation.com/>**